

Guide pratique

des ressources offertes aux paroisses par les services diocésains

Services administratifs

Service des communications

Service du droit

Service de la pastorale

Service des ressources humaines et pastorales

Protection des personnes mineures ou vulnérables

Ensemble, portés par une même vision : « Proposer ou renouveler la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ pour former des communautés de « disciples-missionnaires ».

Visitez notre site internet :
www.ecdq.org/services



Services administratifs

Les Services administratifs, dirigés par l'économiste diocésain mandaté par l'archevêque, assurent la gestion administrative de la Corporation de l'archevêque catholique romain de Québec et apportent leur soutien aux paroisses, notamment dans les départements suivants :

Département des fabriques

Le département des fabriques a pour but d'aider les membres bénévoles des assemblées de fabrique et le personnel des fabriques, dans l'exercice de leurs responsabilités administratives, financières (états financiers et budgets) et juridiques au service de la mission de l'Église et de ses paroisses ; ainsi qu'en matière de gestion des bâtiments.

Il travaille en étroite collaboration avec le Comité diocésain du patrimoine religieux et d'art sacré, le Comité de gestion du Fonds d'assistance aux fabriques, la Chancellerie et les archives.

Visitez nos sites dédiés : fabriques.ecdq.org ou fabriques.ecdq.org/batiment

Département de l'informatique

Le département de l'informatique apporte du soutien technique pour les logiciels informatiques du diocèse (implantation du logiciel SOFE) et l'infonuagique.

Des formations sont offertes pour la mise en production et l'utilisation des nouveaux logiciels, ainsi que les logiciels maison (donateurs, messes...). Un site internet dédié aux formations est consultable : formation-ecdq.org

Assurances collectives

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec a négocié des contrats d'assurances collectives que les fabriques de paroisse peuvent offrir à leurs employés laïcs, après s'être inscrites au régime d'assurance collective. Le montant des primes est réparti à 50% entre l'employé et l'employeur.

Les services diocésains administrent les contrats d'assurances collectives et en assurent la gestion.

Les prêtres bénéficient automatiquement du contrat d'assurances collectives les concernant.

Fonds de pension

Les fabriques de paroisse, après s'être inscrites au régime de retraite des employés laïcs, peuvent offrir à leurs employés laïcs un régime de fonds de pension négocié et administré par les services diocésains. Le montant des cotisations est de 3.5% du salaire pour l'employé, et de 4.5% pour l'employeur.

Les prêtres bénéficient automatiquement du contrat de fonds de pension les concernant.
<https://www.formation-ecdq.org/>

Pour connaître les coordonnées des interlocuteurs des différents départements,
visitez notre site internet ecdq.org/services-administratifs

Pour joindre le secrétariat du service administratif : 418 688-1211, poste 247

Service des communications

Le Service des communications diocésain peut vous aider dans le développement de vos stratégies et outils de communications internes et externes. En plus de cette fonction-conseil généraliste, notre équipe peut être mise à contribution de multiples façons :

Gestion de crise et relations avec les médias

Lors d'une gestion de crise, la directrice des communications est toujours disponible pour vous appuyer (cell : 418-802-1214). Que ce soit lié à l'appel d'un journaliste ou à une situation qui pourrait éventuellement se retrouver dans les médias, nous vous aidons à discerner une série d'actions adéquate pour communiquer efficacement.

Relai de l'information

Le site web diocésain www.ecdq.org vous permet de prendre connaissance des nouvelles et des ressources disponibles, un carrefour d'information qui est bonifié chaque jour. Nous offrons deux options pour faire connaître vos activités paroissiales à un plus large public : via la section activités du site web et dans l'infolettre hebdomadaire infoECDQ. Simplement envoyer votre information à communications@ecdq.org.

Soutien via Pastorale-Québec

Actualité d'ici et d'ailleurs, initiatives locales inspirantes, outils missionnaires, formation, réflexion.... Une publication de référence pour toutes les personnes de notre diocèse engagées au nom de leur foi. La revue Pastorale-Québec est disponible gratuitement en format PDF ou au coût de 40\$ en format papier : pastoralequebec@ecdq.org.

Création d'outils vidéo d'évangélisation

Notre webtélé (www.ECDQ.tv) produit chaque semaine des vidéos d'évangélisation, conçues pour alimenter vos sites internet et réseaux sociaux. Partagez à volonté! Vous menez un projet novateur? Vous connaissez une personne inspirante? Invitez-nous pour filmer chez vous.

Développement web

Notre designer multimédia peut vous conseiller pour trouver les solutions web adaptées à votre réalité, et même vous accompagner dans la création d'un site web autogéré.

Campagne annuelle des paroisses

Le Service produit chaque printemps une campagne de communication pour appuyer vos initiatives locales de financement. Nous organisons des ateliers collaboratifs pour échanger sur les meilleures pratiques de financement dans vos milieux.

Communiquez avec notre équipe : ecdq.org/service-des-communications

Direction du service des communications : vrd@ecdq.org ; 418 688-1211, poste 208

Service du droit

Le Service du droit regroupe l'ensemble des personnes qui assistent au plus près l'Archevêque dans le service ministériel de l'Église diocésaine et dont la tâche pastorale s'exerce plutôt dans le secteur du droit administratif et judiciaire ainsi que dans la rédaction et la conservation des documents.

Chancellerie

Pour toute question de nature canonique, légale ou administrative concernant la vie de l'Église, les différents sacrements, les biens temporels, la tenue des registres paroissiaux, la Loi sur les fabriques, les *règlements de cimetières, etc.*

Causes matrimoniales

Pour toutes démarches initiales dans les dossiers de nullité de mariage avant la demande officielle au Tribunal ecclésiastique de Québec.

Pour informations générales : chancellerie@ecdq.org
418 688-1211, poste 318

Archives

- *De la curie diocésaine* : gestion des archives actives et semi-actives de la curie et formation du personnel diocésain sur le protocole archivistique;
- *Historiques* : conserver, mettre en valeur les archives historiques de l'Archidiocèse de Québec;
- *Du centre de conservation des archives et des biens patrimoniaux* : réception et conservation des archives paroissiales et des instituts de vie consacrée. Visite, formation et aide au classement des archives en milieu paroissial et religieux.

Pour toutes demandes : archivesacrq.org/accueil/personnel

Service de la pastorale

Le Service de la pastorale regroupe les personnes mandatées qui soutiennent l'Archevêque dans la réalisation de la mission et la mise en œuvre de l'énoncé de la vision diocésaine :

Proposer ou renouveler la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ pour former des communautés de « disciples-missionnaires ».

Au service du réseau des partenaires dans la mission dont les unités missionnaires et leurs paroisses, les mouvements ecclésiaux, les associations de fidèles, les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, les membres du Service de la pastorale offrent des services d'accompagnement, d'animation, de formation, de ressourcement, de liaison et de conseil pour les différents volets de la vie ecclésiale et de la mission.

Deux priorités orientent le Service de la pastorale:

- Prioriser l'éducation de la foi des adultes
- Favoriser et soutenir l'engagement des personnes baptisées dans l'animation de la vie des communautés chrétiennes

Unités missionnaires

À partir de l'énoncé de la vision et des priorités pastorale, le Service de la pastorale, en collaboration avec la Maison de François et la formation continue, soutient et accompagne les unités missionnaires dans les champs suivants :

- Catéchuménat
- Équipes d'animation locale;
- Formation continue et soutien au leadership;
- Formation liturgique de personnes laïques pour les célébrations dominicales de la Parole et de baptême;
- Formation pour la présidence de funérailles par des laïques et des diacres;
- Formation à la vie chrétienne - coordination et orientations
- Maisonnées;
- Pastorale du baptême et du mariage
- Pastorale jeunesse (en collaboration avec le Centre Agapê)
- Pastorale vocationnelle

Des personnes liens sont spécifiquement attirées à chaque unité missionnaire pour aider les équipes pastorales et les coresponsables dans la mise en œuvre d'un renouveau permettant aux communautés chrétiennes d'être plus vivantes et missionnaires.

Maison de François

La Maison de François est un lieu de formation, de ressourcement, d'accompagnement, de réflexion, d'expérimentation et de créativité pour l'évangélisation, la catéchèse et la formation continue à la vie chrétienne. C'est aussi un lieu où tout chercheur de Dieu pourra se sentir accueilli et trouver des ressources pour l'accompagner dans son questionnement et son cheminement.

L'équipe de la Maison de François propose des formations et activités à la Maison de François mais aussi dans les milieux qui leur en font la demande.

Les bureaux de l'équipe sont situés à la Maison diocésaine de formation (2215, rue Marie-Victorin, Québec, QC G1T 1J6)

Formation continue

L'équipe de la Formation continue fait partie du Service de la pastorale.

Dans le contexte actuel où plusieurs communautés chrétiennes doivent se réinventer tant sur les plans administratifs que pastoral, la Formation continue offre des parcours qui visent à renouveler et soutenir les personnes engagées et les communautés. Elle met à leur disposition des ressources qui visent la transformation personnelle et communautaire.

L'équipe de la Formation continue de l'Église catholique de Québec a pour mandat d'offrir des parcours de formation et d'accompagnement aux équipes pastorales missionnaires, aux personnes mandatées et intervenantes en pastorale, ainsi qu'à leurs collaborateurs-trices.

Pour remplir une partie de son mandat, la Formation continue dispose d'une plateforme interactive. Elle lui permet d'offrir des parcours en format hybride (présentiel et distanciel). La plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://www.formationcontinue-ecdq.org/>

Cette ressource est financée par le Séminaire de Québec.

Pour connaître les coordonnées des membres du Service de la pastorale,
visitez notre site Internet : www.ecdq.org/service-de-la-pastorale
Pour joindre le secrétariat du service de la pastorale : 418-688-1211, poste 269

Pour connaître les coordonnées des membres de la Maison de François,
www.maison-de-francois.org
Pour joindre l'équipe de la Maison de François,
688-1211, poste 212

Pour communiquer avec l'équipe de la Formation continue :
jean-philippe.auger@ecdq.org
418-688-1211, poste 228

Service des ressources humaines et pastorales

Service-conseil et soutien en ressources humaines

Le Service des ressources humaines et pastorales peut conseiller les paroisses dans divers aspects du monde du travail tels que : la dotation, la rémunération, les conditions et relations de travail.

Il offre les services dont les gestionnaires ont besoin sur une base journalière, les informe des lois et des règlements qui affectent la gestion des ressources humaines.

Le rôle fondamental du service des ressources humaines est de fournir des conseils et de l'assistance technique et administrative de façon à permettre aux gestionnaires d'appliquer adéquatement dans leurs milieux diverses informations, particulièrement celles relatives à la législation du travail.

Il est partenaire avec les paroisses dans le processus d'embauche d'un agent, d'une agente de pastorale, incluant le processus d'évaluation qui y est rattaché.

Le service offre également l'accompagnement spirituel et psychothérapeutique pour : les prêtres, les diacres, les agents ou agentes de pastorale, ainsi que les personnes intervenantes.

Aide aux prêtres et aux diacres

Cette équipe offre un service de bienveillance auprès des prêtres et des diacres. En lien avec notre Archevêque et le ou les évêques auxiliaires :

- Elle accueille les prêtres et les diacres avec leurs demandes.
- Elle soutient les directeurs et les supérieurs des résidences où logent les prêtres.
- Elle donne un suivi aux prêtres en année d'études ou de ressourcement.
- Elle accompagne les prêtres qui sont en arrêt de travail pour maladie ou autre.
- Elle accueille les demandes des évêques de l'extérieur du diocèse pour l'intégration pastorale des prêtres étrangers.
- Elle répond aux besoins des paroisses, en lien avec le comité de nomination, qui demandent des prêtres ou des diacres pour le ministère.
- Elle assure le suivi avec les familles de prêtres ou de diacres lors d'un décès.
- Elle collabore à l'organisation de certaines activités concernant les prêtres et les diacres.

Pour connaître les coordonnées des interlocuteurs du service, visitez notre site internet
www.ecdq.org/service-des-ressources-humaines

Pour joindre le secrétariat du service des ressources humaines et pastorales :
418 688-1211, poste 348

Ensemble pour la protection des personnes mineures et vulnérables

Nous avons entendu les voix des victimes d'abus sexuels. Nous sommes bouleversés. Nous nous donnons des moyens supplémentaires de protéger nos enfants et les personnes vulnérables par un vaste chantier de prévention. Un engagement radical sous le signe de la transparence, de la vigilance, de la compassion et de la conversion.

Au sein de notre diocèse, un comité-conseil indépendant sur les abus existe depuis 1990. En janvier 2019, un groupe de travail a été formé pour s'assurer que les actions déjà en place soient bonifiées et que des mesures supplémentaires soient élaborées, à court, moyen et long terme. Notre plan d'action vise trois champs d'intervention :

La prévention des abus

- Exemples d'actions concrètes en développement : formation de toutes les personnes œuvrant en Église, adoption d'un code d'éthique, vérification des antécédents judiciaires du personnel, processus de filtrage des bénévoles...

L'accueil et l'accompagnement des victimes

- Ligne téléphonique et courriel pour rejoindre le comité-conseil mandaté par l'archevêque pour accueillir les personnes qui présentent une plainte liée à un abus sexuel.
- Priorité à l'accompagnement et au soutien des victimes.
- Diffusion du protocole de signalement et de traitement des plaintes.

La collaboration avec les instances judiciaires et civiles

- Signalement aux autorités policières dès qu'une plainte d'abus sur mineur est reçue. Amorce d'une enquête interne. Pleine collaboration à l'enquête civile.
- Retrait du ministère actif pour toute personne accusée (évêque, prêtre, diacre, mandatée) dès qu'une allégation crédible est reçue.
- Collaboration active au processus d'action collective visant le diocèse.

Faisons ensemble partie de la solution, afin que nos communautés soient des milieux sécuritaires pour les jeunes et toutes les personnes vulnérables!

Pour joindre un membre du comité conseil qui
accueille les plaintes liées aux abus sexuels : assistance@ecdq.org
581 316-2010

Page web dédiée à la protection des personnes mineures et vulnérables : www.ecdq.org/proteger-les-personnes-mineures-ou-vulnérables